

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-22-1088 du 17/08/2022**

Arrêté du 16 août 2022

ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE  
DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAR

### **Délégation encadrement supérieur et Talents**

#### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté charge un administrateur général des Finances publiques de classe normale de l'intérim de la Direction départementale des Finances publiques du Var.

Date d'application : 01/09/2022

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1: ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAR.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAR**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**ARRÊTÉ**

chargeant un administrateur général des Finances publiques de classe normale de l'intérim de la Direction départementale des Finances publiques du Var

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, CHARGÉ DES COMPTES PUBLICS**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2018 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu le décret du 12 août 2022 portant promotion et nomination d'administrateurs généraux des Finances publiques.

**ARRÊTE :**

**Article premier**

M. Gérard BLANC, administrateur général des Finances publiques de classe normale, affecté à la Direction départementale des Finances publiques du Var, est chargé de l'intérim de la Direction départementale des Finances publiques du Var, en remplacement de M. Pascal ROTHÉ.

**Article 2**

Cette mesure prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 16 AOÛT 2022

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION  
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES  
ADJOINTE À LA DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756